

Prise en charge des médecines douces

Naturopathie & Réflexologie Plantaire

De nombreuses mutuelles proposent aujourd'hui des forfaits dédiés aux médecines douces, incluant la naturopathie et la réflexologie plantaire. Ces prises en charge permettent de soutenir une démarche préventive et globale de votre bien-être.

Mutuelles proposant un remboursement (liste non exhaustive) :

- 1 Harmonie Mutuelle
- 2 MGEN
- 3 Malakoff Humanis
- 4 Swiss Life
- 5 April
- 6 Alptis
- 7 Apivia
- 8 Axa
- 9 Generali
- 10 Groupama
- 11 Macif
- 12 Maaf
- 13 Matmut
- 14 Mutuelle Générale
- 15 Mutuelle Verte
- 16 AG2R La Mondiale
- 17 Eovi MCD
- 18 Cegema
- 19 CCMO
- 20 Unéo

Remboursement moyen constaté :

- 20 € à 70 € par séance
- ou forfait annuel de 100 € à 400 € selon votre contrat

Une facture vous sera remise à l'issue de chaque séance afin de faciliter votre demande de remboursement auprès de votre mutuelle.

Note importante :

Les informations présentées sont données à titre indicatif. Les conditions de remboursement varient selon les contrats, les garanties souscrites et les politiques propres à chaque organisme. Il appartient à chaque client de vérifier directement auprès de sa mutuelle les modalités exactes de prise en charge. Aucune garantie de remboursement ne peut être assurée.